

Réf: Dossier 281902

## Avis de constitution

### SOCIETE « DIA DELICE »

Siège Abidjan Cocody Riviera Akouedo Palmeraie  
Génie 2000, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Jan 2024, et enregistrés au Plateau le 16 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIA DELICE »

Objet : La pâtisserie;-La restauration;-Les prestations de services traiteurs et divers; et -Plus généralement toutes opérations civiles, financières, commerciales, industrielles, scientifiques, techniques, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social de la société ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement. La société peut agir, tant en république de Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet. Cet objet pourra être modifié ultérieurement par décision collective extraordinaire.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Akouedo Palmeraie  
Génie 2000, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme BARAKISSA DOSSO EPOUSE DIARRA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00744 du 26/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04672/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

